



ÉCOLE ALSACIENNE
Établissement privé laïque
sous contrat d'association avec l'État

Paris, le 01/07/2023

ASSOCIATION SPORTIVE ASSOCIATION ATHLÉTIQUE ALSACIENNE (A.A.A)

Le saviez-vous ? L'A.A.A. est la première association sportive créée en France en milieu scolaire (1888).

L'A.A.A. est une association ouverte à tous les élèves inscrits au Grand Collège, quel que soit leur niveau de classe et leur niveau sportif.

Tous les élèves peuvent trouver leur place en tant que sportif, compétiteur mais aussi en tant que Jeune Officiel (arbitre et organisateur) pour encadrer les compétitions.

L'A.A.A. est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ; des compétitions seront proposées le mercredi après-midi contre d'autres établissements, mais elles n'ont pas de caractère obligatoire.

Cinq activités seront proposées et encadrées par les professeurs d'EPS du Grand collège en 2023-2024.

 <p>MUSCULATION ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE (3e, 2de, 1e et Te uniquement)</p>	Entraînements le lundi de 12h30 à 14h. Entraînements le vendredi de 12h30 à 14h.
 <p>VOLLEY-BALL (collège et lycée)</p>	Entraînements et compétitions le mercredi après-midi (à partir de 13h) Entraînement jusqu'à la Toussaint, compétition après. (Attention : entraînements ponctuels après la Toussaint en fonction du calendrier des compétitions).
 <p>ESCALADE (collège et lycée)</p>	Le mercredi après midi (horaires à définir) au gymnase Alice Milliat (11ter rue d'Alésia, Paris 14e) Aller-retour de l'École Alsacienne possible avec Mme Vounatsos.



GYMNASTIQUE (collège et lycée)

Le mercredi de 13h à 15h.



BASKET-BALL (collège et lycée)

Entraînements et compétitions
le mercredi après-midi entre 13h et 16h.
Entraînements jusqu'à la Toussaint, compétitions
après (**Attention : entraînements ponctuels après
la Toussaint en fonction du calendrier des
compétitions**).

INSCRIPTIONS
MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023
à partir de 13h (dans la cour du foyer)

Documents indispensables pour constituer le dossier :

- ▶ La fiche d'inscription ci-joint.
- ▶ Montant : 75€ pour l'adhésion annuelle

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

L'adhésion à l'A.A.A. implique une présence assidue aux activités choisies. Le contrôle des présences sera effectué par les professeurs responsables de chaque activité. En cas d'absence non justifiée auparavant, les familles sont informées.

Les activités de l'AS débuteront la semaine du 18 septembre 2023

**Le Directeur
Président de l'A.A.A.**

L'équipe d'EPS du Grand collège



ÉCOLE ALSACIENNE
Établissement privé laïque
sous contrat d'association avec l'État

ASSOCIATION ATHLÉTIQUE ALSACIENNE

Fiche d'inscription – 2023-2024

Je soussigné(e), M/Mme

Demeurant à :

Téléphone : / / / /

Autorise l'élève, NOM :

PRÉNOM :

Né(e) le : / /

Classe de :

- À participer à l'(aux) activité(s) choisie(s) :
 - Basket-ball
 - Volley-ball
 - Gymnastique
 - Escalade
 - Musculation
- À adhérer à l'A.A.A.
- J'accepte que les responsables de l'AAA ou de l'UNSS autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.
 - oui**
 - non**
- J'atteste sur l'honneur que mon enfant est assuré conformément à la législation en vigueur.
- J'accepte que l'A.A.A fasse paraître l'image de mon enfant sur un support médiatique ou numérique pour le site de l'École.
 - oui**
 - non**
- J'autorise mon enfant à rentrer seul après les compétitions extérieures (si non, votre enfant devra attendre la fin des compétitions pour rentrer à l'école avec son professeur).
 - oui**
 - non**
- Note : une participation financière peut être demandée aux familles en cas de participation au championnat de France Unss

Fait à :

le

Signature :

NB : Je suis bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire. **oui (1)** **non**

(1) Chèque d'inscription de 25 euros + photocopie de l'ARS (l'État nous versera la différence.